



**Du 11 février  
au 30 mars 2013**

## Aménagement de la rue

Boulevard de la Chapelle (10<sup>ème</sup>)

Entre le boulevard Magenta et la rue Guy Patin  
(côté impair)

### Contacts

**Maître d'ouvrage :**  
Mairie de Paris

**Maître d'œuvre :**  
Direction de la voirie  
et des déplacements  
5<sup>ème</sup> Section territoriale  
24, avenue Niel  
75017 Paris

Tél. : 01 43 18 51 70  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 17h

**Relations avec les  
usagers :**  
Alain Vielle

**Entreprise :**  
Eurovia - Aximum  
Viamark - Evesa

La Mairie de Paris développe une politique des déplacements plus respectueuse de l'environnement et de la qualité de l'air, favorisant un partage harmonieux de l'espace public. Ces travaux d'aménagement amélioreront votre cadre de vie, votre confort et la sécurité de tous.

### Quels travaux ?

- Réfection du trottoir et pose de barrières, au droit du bâtiment « Le Louxor » ;
- Elargissement du trottoir le long du métro ;
- Adaptation de la signalisation lumineuse tricolore et du réseau assainissement au nouvel aménagement ;
- Création d'une zone de livraison face au n° 45 (le long du métro) ;
- Création de 20 places de stationnement pour les vélos sur la chaussée avec mobilier d'accrochage côté métro ;
- Création de 5 places de stationnement pour les deux-roues motorisés sur la chaussée sans mobilier côté métro ;
- Pose d'un nouveau marquage au sol.

### Quels impacts ?

- Neutralisation provisoire du stationnement pour les véhicules, le long du métro.
- Maintien d'une file de circulation pendant toute la durée des travaux.

Des panneaux de signalisation réglementaire seront mis en place 7 jours avant le début des travaux. Le cas échéant, les véhicules mal stationnés feront l'objet d'une demande d'enlèvement.

La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence.

*Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par ces travaux.*